

# LE MENSUEL BFA

*Le bulletin d'information officiel de l'école Bois-Francis-Aquarelle*

*Des mots pour le dire... des mots pour s'unir.*



## BONNE RENTRÉE!

### Un mot de la direction

Chers parents,

C'est avec beaucoup de joie que nous vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire ! Nous croyons profondément que la réussite de vos enfants passe par une vraie collaboration entre l'école et les familles. Ensemble, main dans la main, nous pourrions accompagner vos enfants avec bienveillance et confiance.

N'hésitez pas à visiter régulièrement notre [site internet](#), un outil précieux où vous trouverez toute l'information importante sur la vie de l'école, les événements à venir et bien plus encore. Merci de faire partie de cette grande aventure avec nous. Nous avons hâte de vivre cette année à vos côtés !

Chaleureusement,

*Maude Dumouchel-Lefebvre*  
Directrice

*Annie Dubois*  
Directrice adjointe



## FÊTE de la rentrée



Tous les amis de l'école se sont rassemblés dans la cour d'Aquarelle pour célébrer ensemble le début de cette nouvelle année scolaire. Entre épiluchette de maïs savoureuse, musique entraînante, et sourires partagés, la joie et le plaisir étaient au rendez-vous. Ce moment festif a permis à chacun de se retrouver, d'échanger et de créer de beaux souvenirs. Pour couronner cette belle journée, nos délicieux sorbets ont apporté une touche rafraîchissante qui a ravi petits et grands. Merci à tous pour votre énergie et votre bonne humeur, qui rendent chaque rentrée si spéciale !

## Absences et retards

Il est important de respecter l'horaire de l'école. Les retards fréquents et les départs hâtifs, en plus de déranger les activités de la classe, ont un impact négatif sur la motivation et l'implication scolaire de votre enfant.

Lorsque votre enfant doit s'absenter, vous devez inscrire son absence dans Mozaik portail.

Advenant le cas où vous ne pouvez pas le faire, aviser le secrétariat de son absence :

Édifice Bois-Franc (préscolaire, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)  
514-332-5944

Édifice Aquarelle (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années) : 514-855-4227

## NOTRE DÉFI À TOUS: RÉDUIRE LE TEMPS D'ÉCRAN

Dans notre monde hyper connecté, il est parfois difficile de décrocher, autant pour les adultes que pour les enfants. Pourtant, limiter le temps passé devant les écrans favorise le bien-être, la concentration et les moments de qualité en famille. Ensemble, relevons ce défi en posant des limites simples et en favorisant des activités variées. Pour vous accompagner, nous vous proposons deux textes très intéressants sur le sujet, qui offre des pistes concrètes pour réduire le temps d'écran tout en gardant un équilibre sain.

[Temps d'écran](#)  
[Pause tablette](#)

Ensemble, cultivons un environnement sain pour nos enfants et pour nous-mêmes !

## RÉCRÉATION

Les élèves sortent prendre une pause au moins deux fois par jour (récréation du matin, au dîner, récréation de l'après-midi et service de garde), et ce, même s'il y a une pluie fine. Il faut donc vêtir son enfant en conséquence (imperméable, bottes d'eau). Notez que les parapluies ne sont pas permis dans la cour d'école. Cependant, lorsque le climat ou les conditions de la cour d'école ne sont pas propices aux sorties extérieures, les élèves ont leurs périodes de récréation à l'intérieur.



Le Centre l'Unité revient cette année avec plusieurs propositions d'activités, notamment avec Cours d'école, Enfant Soleil et la Maison des jeunes.

Les élèves intéressés recevront un formulaire d'inscription lors de la tournée de classe cette semaine. Ce formulaire devra être remis lors de la première participation de votre enfant à l'activité choisie.

Veuillez noter que ces activités ont lieu après l'école et que l'école ne coordonne pas leur organisation ni leur déroulement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter directement le site du Centre l'Unité : [centre-unite.com](http://centre-unite.com)

*Notre équipe de soccer est formée!*

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre équipe de soccer est maintenant formée. Restez à l'affût de nos prochaines publications pour découvrir la composition de l'équipe, les horaires d'entraînement ainsi que la date de notre tout premier tournoi. Préparez-vous pour une saison pleine d'énergie et de plaisir sur le terrain !

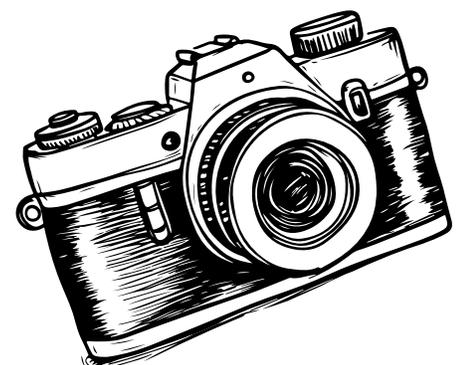


VOUS POUVEZ  
COMMANDER DES  
REPS POUR LE MIDI  
CHEZ NOTRE  
**TRAITEUR**



*La photo scolaire est prévue pour le 10 octobre prochain.*

*N'oubliez pas votre plus beau sourire!*



La maison de l'enfance vous partage sa programmation d'automne.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h à 11h30 Préparation à l'école Enfants 3 ans et ½ - 5 ans	9h à 11h30 Préparation à l'école Enfants 3 ans et ½ - 5 ans			
9h à 12h Accueil libre Parents - enfants 0-5 ans	9h à 12h Accueil libre Parents - enfants 0-5 ans	9h30 à 12h Bébé en mouvement Parents - bébés 0 -12 mois	9h à 12h Accueil libre Parents - enfants 0-5 ans	9h à 12h Accueil libre Parents - enfants 0-2 ans	9h à 16h Cours prénataux à la journée
9h30-12h Halte-allaitement		9h à 12h Atelier de stimulation du langage Parents - enfants 18 mois - 2 ans			
9h30 à 12h Atelier d'éveil Enfants 18 mois-3 ans	9h à 12h Un temps pour toi Un temps pour moi Enfants 2-5 ans		9h à 15h Un temps pour toi Un temps pour moi Enfants 4-5 ans (scolarisés)		9h30 à 12h Act-jeunes Enfants 8-10 ans
	9h30 à 12h Déjeuner des parents Parents		10h à 12h30 Temps Partagé Femmes enceintes		
13h-15h Pause et Symbiose Femmes enceintes	16h15 à 18h15 Club des 6-8 ans Enfants 6-8 ans	13h-15h Ressourcement avec Bébé Parents-bébés 0-12 mois	13h à 15h30 Café-causerie Parents		13h à 17h Aventure Plein Air Enfants 7-9 ans
			15h-18h Jeudi Juridique Parents		
17h30 à 20 h Cours prénataux (5 soirées consécutives)		Sorties de mercredi dans le quartier Horaire et lieux à déterminer		Activités familiales du vendredi Horaire et lieux à déterminer	Activités familiales de fin de semaine Horaire et lieux à déterminer
Préparation à la naissance Individuel ou couple. Date à définir avec l'intervenante		Accompagnement à la naissance Individuel ou couple. Date à définir avec l'intervenante		Services de Relevailles Service à domicile, soutien avec son bébé	
ATELIERS AU CHALET DU PARC PAINTER (260 Rue Marcotte, Saint-Laurent, QC H4N 1A5)					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		15h15 à 17h45 Club des 6-8 ans Enfants 6-8 ans			

 Accueil libre (sans inscription ni réservation)

 Activité périnatale

 Information importante dans le descriptif de l'atelier

 BC Activité offerte sur référence aux familles qui résident dans l'arrondissement de Bordeaux-Cartierville



**FÊTE DES RÉCOLTES**  
DE SAINT-LAURENT

SAMEDI 20 AU PARC  
SEPTEMBRE BEAUDET  
11H - 16H

ENTRÉE LIBRE

**Animations :**

- Épluchette de maïs
- Musique
- Marché fermier
- Artisans
- Maquillage
- Spectacles
- Et autres surprises!

Événement écoresponsable

En collaboration

Saint-Laurent Montréal  Desjardins  
Caisse de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

POUR FACILITER LA COMMUNICATION  
**GOOGLE TRADUCTION**

Pour mieux comprendre les messages de l'école, surtout si le français n'est pas votre langue maternelle, nous vous recommandons d'utiliser Google Traduction. Cet outil gratuit et simple permet de traduire rapidement les textes dans votre langue.





# LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

>> **DANS LES ZONES SCOLAIRES, LES AMENDES POUR VITESSE SONT DOUBLÉES**

	<b>OBLIGATION</b> d'installer et d'utiliser un ensemble de retenue ou un siège d'appoint tout enfant dont la taille est inférieure à 145 cm ou qui est âgé de moins de neuf ans.	<b>80 \$</b> <b>+ 3 POINTS</b>
	<b>INTERDICTION</b> de dépasser ou de croiser un autobus lorsque les feux rouges intermittents sont allumés	<b>200 \$</b> <b>+ 9 POINTS</b>
	<b>CYCLISTE</b>	<b>80 \$</b>
	<b>VIRAGE</b> en U interdit	<b>100 \$</b>
	<b>FRANCHIR</b> une ligne de démarcation continue (par exemple en effectuant un virage en U)	<b>200 \$</b> <b>+ 3 POINTS</b>
	<b>INTERDICTION</b> de stationner son véhicule	<b>30 \$</b>
	<b>INTERDICTION</b> d'immobiliser son véhicule (même pour laisser descendre votre enfant)	<b>100 \$</b>
	<b>INTERDICTION</b> d'immobiliser son véhicule de façon à gêner la circulation	<b>60 \$</b>
	<b>OBLIGATION</b> de céder le passage à un piéton ayant manifesté son intention de s'engager sur la traverse	<b>100 \$</b>

Le coût minimal des amendes est indiqué à titre informatif et exclu les différents frais.